Envoyé en préfecture le 12/03/2025
Reçu en préfecture le 12/03/2025
Publié le 12/03/2025
ID : 022-200067981-20250311-DELBU2025_03_14-DE

Convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et les sites participant à la 4ème édition de l'événement Les Minutes Bleues en 2025

Article 1 – Présentation du contexte

En 2022, dans le cadre du programme européen Interreg France Manche Angleterre « Expérience », Côtes d'Armor Destination a initié un travail d'accompagnement de 8 sites culturels et de loisirs volontaires pour développer des offres de visite expérientielles en automne-hiver.
Cette mission, confiée à l'agence Signe des Temps et au consultant Dominique HUMMEL**,** expert Tourisme et Loisirs, a abouti à la création d'un événement inédit, Les Minutes Bleues, pour valoriser les offres expérientielles ainsi créées et permettre de lancer officiellement le début de la saison touristique automne-hiver en Côtes d'Armor.

Au fil des trois premières éditions (2022-2023 et 2024), présentant chacune un bilan très positif, le collectif des Minutes Bleues s'est élargi et la programmation s'est enrichie. Parallèlement, s'appuyant sur un plan média ambitieux, la notoriété de l'événement s'est installée avec de belles retombées médiatiques locales, régionales et nationales.
Cet événement s'inscrit désormais à l'agenda des grands rendez-vous de l'automne en Côtes d'Armor et sera donc programmé pour une 4ème édition en 2025 du dimanche 26 octobre au samedi 1er novembre.

Article 2 – Présentation du festival Les Minutes Bleues

Le festival offre au public, touriste comme excursionniste, la possibilité de vivre des expériences de visite surprenantes, inédites et privilégiées : une autre façon de découvrir les sites du patrimoine culturel et naturel des Côtes d'Armor, en petits groupes, en faisant appel aux 5 sens, ou en visitant les coulisses de ces sites…
L'Heure Bleue, instant éphémère entre le jour et la nuit où le ciel se pare d'un bleu plus foncé, sert de fil rouge à l'événement. Les expériences ont toutes lieu soit à l'aube, soit au crépuscule.
Les Minutes Bleues se déroulent sur une semaine après le passage à l'heure d'hiver, marqueur temporel du début de l'événement.

Article 3 - Engagements des parties

3.1 Engagements de Côtes d'Armor Destination

→ Côtes d'Armor Destination s'engage à **concevoir et mettre en œuvre le plan de communication** et de promotion de l'événement Les Minutes Bleues.
En 2025, le budget prévisionnel dédié à cette opération s'élèvera à 18 000 € et comprendra :

- La création du visuel de l'événement et de ses différentes déclinaisons pour le web et les réseaux sociaux
- L'animation et l'hébergement de la page web dédiée à l'événement https://www.cotesdarmor.com/a-voir-a-faire/automne-hiver/minutes-bleues/
- La communication sur les réseaux sociaux
- Les campagnes d'affichage
- La conception, l'impression et la diffusion du programme de l'événement
- Les encarts publicitaires
- Les relations presse…

Envoyé en préfecture le 12/03/2025
Reçu en préfecture le 12/03/2025
Publié le 12/03/2025
ID : 022-200067981-20250311-DELBU2025_03_14-DE

→ Côtes d'Armor Destination met, gratuitement et sans commission, à disposition des partenaires de l'événement qui n'en seraient pas déjà munis, **un outil de réservation en ligne**.
→ Côtes d'Armor Destination pourra apporter **un accompagnement à la rédaction du storytelling des offres expérientielles** proposées par les sites partenaires, afin d'assurer une homogénéité de forme et de ton pour le programme de l'événement.
→ Côtes d'Armor Destination met à disposition des partenaires qui le souhaitent, **une oriflamme aux couleurs des Minutes Bleues** (*dans la limite de 15 disponibles*).

3.2 Engagements des sites culturels et de loisirs

Les sites culturels et de loisirs costarmoricains souhaitant participer à l'édition 2025 des Minutes Bleues s'engagent à :

→ **Dédier** au sein de leur équipe **un temps de travail d'un médiateur au suivi et à la mise en œuvre de ce projet**

→ **Créer une nouvelle offre expérientielle de visite** qui sera **proposée de façon inédite** au public lors de la semaine des Minutes Bleues **2025 afin de garantir le renouvellement de la programmation**. Les sites déjà partenaires des Minutes Bleues lors des précédentes éditions pourront compléter leur programmation avec la reprise d'une offre déjà proposée lors d'une précédente édition des Minutes Bleues.

→ **Proposer au strict minimum 2 rendez-vous au public durant toute la semaine de l'événement.** Afin de densifier la programmation de l'événement, il sera apprécié que les sites puissent **proposer tout au long de la semaine de l'événement plusieurs rendez-vous au public**.

→ Les offres de visite créées par les sites culturels et de loisirs prenant part à l'événement devront respecter les critères suivants :

- Proposer une **expérience** touristique **qui stimule le plaisir, les émotions ou les 5 sens, qui encourage les interactions avec les autres et/ou qui permet l'acquisition de nouvelles compétences manuelles et/ou intellectuelles.**

- S'adresser à de **petits groupes** facilitant les interactions entre les participants et avec le médiateur et accentuant le côté privilégié de l'expérience proposée.

- Proposer un **temps convivial (éventuellement gourmand) en fin de visite** qui soit aussi un temps de proximité avec le(s) médiateur(s). Pour veiller à l'image responsable et durable de l'événement, il sera demandé de s**oigner l'instant gourmand et de convivialité (produits locaux, durabilité des contenants)**

- Ces expériences devront se dérouler **soit au lever du jour** (sur un créneau de visite situé entre 7h00 et 9h00), **soit à la tombée du jour** (sur un créneau de visite situé entre 17h00 et 19h00).

→ Communiquer et mettre en valeur l'événement Les Minutes Bleues **sur leurs différents supports de communication (site web, réseaux sociaux, programmes…)** en utilisant les éléments de communication qui leur seront fournis.

Envoyé en préfecture le 12/03/2025
Reçu en préfecture le 12/03/2025
Publié le 12/03/2025
ID : 022-200067981-20250311-DELBU2025_03_14-DE

→ **Renforcer l'ancrage local du festival** : parler des Minutes Bleues en préambule de chaque expérience, disposer les oriflammes à l'entrée des sites partenaires, développer des partenariats locaux avec des cafés/restaurants, hébergements…

→ **Proposer la réservation, et dans la mesure du possible l'achat en ligne de ces offres de visite**, via un moteur de réservation, pour fluidifier le parcours client. CAD met à disposition des sites un outil de réservation. Une date commune de début des réservations sera définie avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre du plan média.

→ Informer CAD au fur et à mesure des créneaux de visite affichant complet pour une communication en temps réel des disponibilités.

→ **Répondre,** à la fin de l'opération, **à une enquête visant notamment à estimer l'activité générée par l'événement Les Minutes Bleues.**

→ **Autoriser CAD à relayer auprès de leurs clients/visiteurs des expériences Les Minutes Bleues, un questionnaire de satisfaction** à l'issue du festival.

Fait à Saint-Brieuc
Le ……/……/2025

Côtes d'Armor Destination

Nadège DURAND
Directrice

[*Nom du site partenaire]*

[Prénom et NOM de son représentant légal
Fonction du représentant légal]